



Une signature
d'excellence

AVOCATS ÉMÉRITES 2023

Barreau **175^o**
du Québec

Une signature d'excellence



A. E.



Une signature *d'excellence*

Cérémonie officielle de remise
de la désignation honorifique
AVOCATS ÉMÉRITES 2023

LE WINDSOR, MONTRÉAL
Mercredi 15 novembre 2023

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est composé de neuf membres nommés par le Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. La composition du Comité est la suivante :

- Sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.), dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section;
- Deux membres qui ne sont pas détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.).

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations à l'intention du Conseil d'administration.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION EN 2023 :

M^e Adelle Blackett, Ad. E., présidente

M^e Luc Deshaies, Ad. E.

M^e Lara Khoury, Ad. E.

M. le bâtonnier Jean Pâquet, Ad. E.

M^e Frédérique Sabourin, Ad. E.

M^e Suzanne Pringle, Ad. E.

M^e Jean-Marie Fortin, Ad. E.

M^e Thi Trang Dai Nguyen

M^e Renée Madore

M^e André-Philippe Mallette, secrétaire



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique, et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau du Québec ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connu comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

LES RÉCIPIENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajoutent après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 15 avocats émérites désignés en 2023 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie.

LA SOIRÉE

Une signature d'excellence

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée d'attribution de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à un organisme œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi pour une cinquième année par le Conseil d'administration est le **Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)**. Le PAMBA est un service d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau, aux étudiants et aux stagiaires de l'École du Barreau aux prises avec un problème mettant en péril leur équilibre psychologique.

Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. Le Prix Justice Pro Bono 2023 sera ainsi remis à la lauréate par l'organisme Justice Pro Bono.

PROGRAMME D'AIDE AUX MEMBRES DU BARREAU DU QUÉBEC (PAMBA)



espace d'écoute et d'aide

Le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) est un service ponctuel et gratuit d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau du Québec, aux étudiants et aux stagiaires de l'École du Barreau aux prises avec des problèmes de stress, d'épuisement (*burnout*), de dépression, de trauma, de deuil, de dépendance (alcool, drogues) ou toute autre situation mettant en péril l'équilibre psychologique, et ce, que ces difficultés soient liées ou non au travail d'avocat.

Le PAMBA répond aux besoins des membres, des étudiants et des stagiaires et agit rapidement pour leur venir en aide :

- Intervention de crise, écoute active, évaluation des besoins, accompagnement, orientation vers les bonnes ressources sont au cœur de ses actions.

Les ressources suivantes sont disponibles :

- Entrevues de nature psychosociale avec des professionnels de la santé (psychologues, sexologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, conseillers en orientation et intervenants spécialisés) dont le PAMBA assume directement les coûts jusqu'à concurrence de six rencontres.

Le PAMBA, c'est plus de 25 ans d'aide pour les membres, 365 jours par année, de jour ou de nuit, et surtout dans la plus stricte confidentialité.

TABLEAU D'HONNEUR DE L'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte, plus de 1 200 finissants par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur de l'excellence et reçoivent une plaque de verre gravée à leur nom.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement qui favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau et du Barreau du Québec.

PRIX JUSTICE PRO BONO 2023

Depuis 13 ans, Justice Pro Bono remet le Prix Justice Pro Bono afin de reconnaître l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme à but non lucratif en matière de services juridiques pro bono au Québec.



Lauréate 2023 : M^e Nataliya Dzera

Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, d'un diplôme de deuxième cycle de l'Université McGill et d'une licence en droit de l'Université Taras Shevchenko de Kyiv, M^e Nataliya Dzera s'est impliquée pro bono de diverses manières depuis son arrivée au Canada en 1996, notamment auprès de Projet Genèse et de La Mission Bon Accueil, où elle a organisé des activités parascolaires auprès des jeunes enfants démunis.

Pendant la guerre du Donbass en 2016, elle a participé aux programmes d'échange culturel pour l'organisme Grâce des enfants et a octroyé des conseils à la préparation des documents juridiques et de demandes de visa pour les enfants orphelins ou affectés par la guerre.

Bien qu'elle soit engagée depuis toujours auprès de la communauté ukrainienne, elle se mobilise de manière exceptionnelle depuis deux ans face à la guerre en Ukraine en offrant son soutien aux déplacés ukrainiens ainsi qu'à plusieurs organismes, tels que Justice Pro Bono, le Congrès des Ukrainiens canadiens de Montréal, l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. Depuis le déclenchement de la guerre en février 2022, M^e Dzera a également fait des propositions de programmes d'urgence pour inciter le gouvernement fédéral à agir rapidement et permettre aux déplacés ukrainiens de venir au Canada, en plus de donner des formations à des centaines de personnes, ressortissants ukrainiens et juristes en immigration, concernant les démarches d'immigration au Québec. Elle continue quotidiennement de répondre de façon pro bono aux besoins de sa communauté.



L'ANIMATRICE DE LA SOIRÉE : SUZIE BOUCHARD

Avocate de formation, Suzie a toujours flirté avec l'humour et la scène. Active sur le circuit du stand-up, elle a également collaboré à l'écriture du spectacle solo d'Anne-Élisabeth Bossé, *Jalouse*, et du premier spectacle solo de Jean-Sébastien Girard, *Un garçon pas comme les autres*. Chroniqueuse à l'émission *La soirée est (encore) jeune*, *La journée (est encore jeune)*, *Jeannot BBQ* et à *Bonsoir, bonsoir*, elle travaille également comme scénariste sur plusieurs productions télévisuelles. Suzie a scénarisé la websérie documentaire *Décoloniser l'histoire* et coécrit la série *Le temps des framboises*, en plus de contribuer notamment au *Bye-Bye* (2021-2022-2023), *L'œil du cyclone* et *Entre deux draps*.

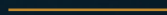




Une signature d'excellence



AVOCATS ÉMÉRITES 2023





M^e CAROLINE BIRON, Ad. E.

Montréal

M^e Caroline Biron est associée du cabinet Blakes. Plaideuse de premier ordre, elle exerce depuis plus de 30 ans dans les domaines du droit commercial et des sociétés, du droit de l'emploi, du litige civil (y compris les affaires en matière de diffamation), de la protection de la vie privée, ainsi que du droit de la responsabilité professionnelle.

- En plus d'avoir plaidé devant toutes les instances du pays, incluant la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale ainsi que devant plusieurs tribunaux administratifs et d'arbitrage, M^e Biron conseille des sociétés et leur conseil d'administration sur la gestion de risques, de l'éthique et sur la gouvernance d'entreprise, et offre des conseils stratégiques en situation de crise.
- Elle est reconnue comme étant une avocate plaidante de premier plan par les répertoires juridiques les plus réputés, tels que *Chambers*, *Lexpert*, *The Best Lawyers in Canada* et *Benchmark Litigation Canada*. En 2019, cette dernière publication l'a nommée parmi les avocates de litige les plus influentes au Canada et en Amérique du Nord. Depuis 2021, elle est *Fellow* du *Litigation Counsel of America*, un titre prestigieux décerné sur invitation seulement.
- Elle a aussi enseigné pendant plusieurs années la preuve civile à l'École du Barreau du Québec. En plus de contribuer à former et encourager les jeunes juristes tout en promouvant leur réussite, elle préside le conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde et est membre du conseil d'administration de la Fondation CHU Sainte-Justine et du comité de direction de l'Institut des administrateurs de sociétés.





M^e STEEVES BUJOLD, Ad. E.

Montréal

M^e Steeves Bujold est associé chez McCarthy Tétrault et leader du groupe litige pour la région du Québec. Il a une pratique en litige diversifiée de même qu'une expertise de pointe en droit de la santé, en responsabilité médicale et pharmaceutique, ainsi qu'en droit professionnel.

- Au cours des 20 dernières années, M^e Bujold a occupé de nombreux rôles de leadership au sein de l'Association du Barreau canadien pour finalement en devenir le 94^e président national pour l'année 2022-2023. Il est membre du Comité des requêtes et du Comité sur le droit professionnel et disciplinaire du Barreau du Québec.
- Il a été membre du Comité consultatif indépendant sur les nominations à la Cour suprême du Canada et est actuellement membre du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour la province de Québec – Ouest.
- Fier membre de la communauté 2SLGBTQ+, il était jusqu'à récemment président du Groupe d'action sur la fierté au sein de son cabinet et est actuellement membre du comité exécutif de l'*International Bar Association's LGBTI Law Committee*. Il est le coauteur et coconférencier d'une formation sur l'histoire juridique et sociale de la communauté 2SLGBTQ+ au Québec, qu'il a donnée à la majorité des membres de la magistrature et à de nombreux avocats.





M^e KARINE CHÊNEVERT, Ad. E.

Montréal

M^e Karine Chênevert est associée du cabinet Borden Ladner Gervais. Elle possède une vaste expérience dans plusieurs domaines du litige, notamment en matière d'actions collectives, de conflits entre actionnaires, de gouvernance, de concurrence, de valeurs mobilières, de protection des renseignements personnels, de protection des consommateurs ainsi que dans les recours extraordinaires, tels que les injonctions.

- M^e Chênevert a participé à plusieurs ouvrages et donné de nombreuses conférences portant sur les actions collectives et la gouvernance. Formatrice dans le cadre du programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés offert par le Collège des administrateurs de sociétés, elle est membre du Groupe d'experts sur l'action collective du Barreau du Québec et du groupe Actions collectives de *The Advocates' Society*. Elle agit comme mentore auprès de nombreux avocats de BLG et fait partie de plusieurs comités du cabinet, notamment ceux pour l'équité de la compensation et pour la prévention du harcèlement et de la discrimination.
- Au cours des dernières années, elle a accompagné pro bono l'organisme Fierté Montréal et le Centre de ressources en employabilité Montréal Centre-Ville. Depuis 2020, elle est administratrice de Partageons l'espoir (*Share the Warmth*), qui vient en aide aux moins nantis grâce à des programmes alimentaires, des programmes pour les jeunes et de la formation à l'emploi. Depuis 2019, elle est également administratrice du théâtre Espace Go.
- Elle a obtenu plusieurs reconnaissances dans le domaine juridique au cours de sa carrière. En 2022, elle a reçu le prix *Stronger Together* pour le Québec, décerné par *Women in Law Leadership*.





M^e ANDRÉ COMEAU, Ad. E.

Montréal

M^e André Comeau pratique le droit municipal chez DHC Avocats, où il offre son expertise et son expérience aux acteurs du monde municipal partout au Québec. Il a célébré cette année ses 50 ans au Barreau.

- Dès l'université, M^e Comeau souhaitait faire du droit public et être au service de la communauté. C'est finalement auprès des municipalités du Québec et des organismes publics, tels que la CMM ou l'ARTM, qu'il agit aujourd'hui à titre de conseiller juridique et plaideur. Au fil des ans, sa pratique lui a permis de guider élus et fonctionnaires et de collaborer à de nombreux projets de grandes ou petites villes, comme Montréal, Laval, Longueuil, Lévis, Gatineau, Vaudreuil-Dorion, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Granby et Léry. Depuis 2020, il est conseiller à l'éthique pour les élus de la Ville de Montréal.
- Soucieux de partager ses connaissances, il a regroupé et encouragé chez DHC une équipe compétente qui a à cœur de servir sa clientèle privilégiée. Formateur et conférencier apprécié, il n'a jamais cessé de vulgariser la législation municipale abondante et de plus en plus complexe.
- Depuis 2005, il s'implique dans des activités caritatives. Il a notamment contribué à la création de la Fondation Simple Plan, qui vient en aide à des organismes œuvrant auprès des jeunes malades ou en difficulté, et participé comme administrateur à la mise sur pied du Garage à musique de la Fondation du Dr Julien. Il est administrateur du Réseau pour la paix et l'harmonie sociale, fondé par Brian Bronfman.





M^e PATRICK GINGRAS, Ad. E.

Québec

M^e Patrick Gingras est directeur (cadre juridique) de la Direction des affaires juridiques du ministère de la Cybersécurité et du Numérique et de la Direction du droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle (DDTIPI) du ministère de la Justice du Québec (MJQ).

- M^e Gingras a su faire sa marque dans les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et de la cybersécurité. Il a notamment effectué des détachements auprès de la Conférence de La Haye de droit international privé et de la Sûreté du Québec, en plus de participer, au sein de la délégation canadienne, à divers travaux d'organisations internationales. En 2017, il a été à l'origine de la création de la DDTIPI, première direction entièrement consacrée à ces domaines.
- Il a enseigné dans quelques universités québécoises au cours des 20 dernières années, dont la TÉLUQ, où il enseigne toujours. Auteur de nombreuses publications, il a développé plusieurs conférences et formations et a contribué à l'élaboration du *Programme civil de formation des enquêteurs de l'Administration publique québécoise*, mis en place par la Faculté de droit de l'Université Laval en 2014.
- Il s'est impliqué au sein de son ordre professionnel, notamment en tant que membre du Comité consultatif sur les TI du Barreau de Montréal et du Comité sur la sécurité des TI du Barreau du Québec, ce qui l'a mené à collaborer à l'élaboration du *Guide des TI : gestion et sécurité des technologies de l'information pour l'avocat et son équipe*.





M^e FRANCE HOULE, Ad. E.

Montréal

M^e France Houle est la doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où elle est également professeure titulaire. Ses domaines d'expertise sont le droit administratif, le droit de l'immigration et le droit professionnel.

- M^e Houle est l'instigatrice d'une réforme majeure du baccalauréat en droit de la Faculté et de son adoption. Elle a également redynamisé les cliniques juridiques par la création de nouvelles cliniques, dont la toute première Clinique-conseil universitaire et la Clinique pour les professionnels formés à l'étranger. Elle a implanté un plan stratégique ambitieux en équité, diversité, inclusion et relations avec les premiers peuples et organisé les activités philanthropiques desquelles découle un don majeur de 2 millions de dollars, une première à la Faculté de droit.
- Depuis le début de sa carrière comme professeure, elle a donné plus de 11 cours différents aux trois cycles universitaires, en plus de créer les cours *Droit de la mobilité des professionnels* et *Droit constitutionnel et administratif global*. Elle a aussi dirigé plus d'une vingtaine d'étudiants à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat.
- Comme chercheuse, elle a reçu plus de 1,5 million de dollars en subventions de recherche. Le financement obtenu provient principalement du Conseil de recherches en sciences humaines, ce qui lui a permis d'ouvrir deux nouveaux champs d'études en droit : les transformations des systèmes réglementaires au Canada et les conditions de reconnaissance des qualifications professionnelles prescrites par les ordres professionnels et applicables aux immigrants qui s'établissent au Québec.





M^e JEAN LANCTOT, Ad. E.

Montréal

M^e Jean Lanctot est le fondateur du cabinet Lanctot Avocats. Il est un pionnier du droit professionnel et disciplinaire au Québec.

- Depuis plus de 35 ans, M^e Lanctot représente plusieurs bureaux de syndicats d'ordres professionnels en tant que procureur et conseiller juridique, contribuant ainsi à façonner les contours du droit disciplinaire tel qu'on le connaît aujourd'hui. Son nom a été repéré dans plus de 760 décisions à ce jour, et l'une d'elles a même été citée à plus de 850 reprises (l'affaire *Chbeir*, 2017 QCTP 3).
- Formateur hors pair, il donne le cours *Éthique, déontologie et pratique professionnelle* à l'École du Barreau du Québec depuis 2001 et participe à la mise à jour des recueils de formation professionnelle. Il offre régulièrement des formations en éthique et déontologie aux membres de plusieurs ordres professionnels. De plus, il est conférencier au sein du Département de chimie de l'Université de Montréal depuis 2008 dans le cadre du cours *Aspects professionnels de la chimie*.
- Il a été membre du Comité sur le droit disciplinaire et professionnel du Barreau de Montréal pendant plusieurs années et a rejoint cette année le nouveau Comité sur le droit professionnel et disciplinaire du Barreau du Québec. Il fait également partie de l'Union internationale des avocats, où il a agi comme conférencier. Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, il a siégé pendant une dizaine d'années au conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif *Vues et Voix*.





M^e PIERRE B. MEUNIER, Ad. E.

Montréal

M^e Pierre B. Meunier a mené une riche carrière dans la fonction publique avant de rejoindre, en 1989, le cabinet Fasken comme avocat associé et conseiller stratégique. Il y a fondé le groupe Environnement, énergie et changements climatiques, et a siégé au sein du groupe de pratique Relations gouvernementales et règles d'éthique.

- Sommité en environnement et en éthique, M^e Meunier a occupé plusieurs postes importants au gouvernement du Québec : il a été vice-président fondateur de la Commission des services juridiques, directeur du Centre communautaire d'aide juridique de Montréal, président de l'Office de la protection du consommateur, sous-ministre en titre du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur et sous-ministre en titre du ministère de l'Environnement.
- Il a contribué à l'avancement du droit de l'environnement en mettant sur pied l'une des premières équipes d'avocats dans ce domaine au Québec. Pédagogue hors pair, il a prononcé de nombreuses conférences et publié des ouvrages sur les gaz à effet de serre et la décontamination des sols. On lui doit *Droit de l'environnement : lois et règlements*, une référence en matière de législation environnementale fédérale, provinciale et municipale.
- Il a été membre du groupe de réflexion sur la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en 2005-2006. Sa compétence en droit de l'environnement et de l'énergie a été reconnue par ses pairs et a mené à son inscription, en 2009, dans les répertoires juridiques internationaux.





M^e DOUGLAS MITCHELL, Ad. E.

Montréal

M^e Douglas Mitchell pratique le litige des affaires et le droit constitutionnel et administratif au sein du cabinet IMK, qu'il a fondé avec feu Colin K. Irving en 1997. Il a participé à de nombreux procès et piloté des dossiers complexes dans tous les domaines du droit civil, commercial et public et devant toutes les instances. Il intervient également dans des affaires d'arbitrage, à la fois comme avocat et comme arbitre.

- Le parcours professionnel de M^e Mitchell est l'un des plus distinctifs au Québec, avec 14 dossiers devant la Cour suprême du Canada, englobant un vaste éventail de sujets, et souvent pionnier dans des domaines de droit nouveaux. Il se démarque par sa polyvalence et sa capacité à s'adapter aux besoins de la clientèle, dans une pratique touchant les problématiques de droit privé comme celles du droit public.
- Il a agi, entre autres, pour la juge en chef du Québec et le Conseil canadien de la magistrature, en plus d'avoir été désigné *amicus curiae* par la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada. Il soutient avec enthousiasme le droit judiciaire actuel et les modes privés de règlement des différends.
- *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* depuis 2009, il est reconnu comme l'un des meilleurs plaideurs au Canada par tous les palmarès juridiques. Passionné par l'accès à la justice, il s'est impliqué pro bono dans de nombreuses causes au cours de sa carrière, et a instauré une culture axée sur l'importance du pro bono au sein d'IMK.





M^e SYLVIE MORIN, Ad. E.

Laurentides–Lanaudière

M^e Sylvie Morin œuvre au bureau d'aide juridique de Saint-Jérôme depuis plus de 30 ans. Elle a longuement exercé en droit familial, administratif et social et se consacre maintenant à défendre les intérêts des justiciables aux prises avec des problèmes de santé mentale.

- Par sa bienveillance, M^e Morin a su développer un fort lien de confiance avec cette clientèle particulièrement vulnérable et marginalisée. Sa grande intelligence émotionnelle et son dévouement lui valent le respect non seulement de ses clients, mais également de ses collègues et de la magistrature.
- Maîtresse de stage depuis 2008, elle appuie sans réserve les jeunes juristes qu'elle supervise et avec lesquels elle entretient une relation mentorale au fil des ans. Extrêmement généreuse de son temps et forte de son expérience, elle s'assure de leur transmettre les valeurs qui lui tiennent à cœur : l'altruisme, la rigueur déontologique et l'ouverture d'esprit.
- Elle a toujours accordé une grande importance à une justice accessible pour tous. C'est la raison pour laquelle elle s'est impliquée activement dans de nombreux organismes communautaires des Laurentides, pour lesquels elle est devenue une personne-ressource. De concert avec Porte 33 (Justice Pro Bono), elle a également mis sur pied une formation dont ont bénéficié une quarantaine d'intervenants sociaux accompagnant des parents vivant une séparation difficile. Elle s'est démarquée par sa contribution exceptionnelle à la justice et s'est vu décerner, en juin 2023, le Mérite du Barreau du Québec.





M^e MICHEL PARADIS, Ad. E.

Québec

M^e Michel Paradis est associé chez Therrien Couture Joli-Cœur, où il exerce depuis 1983. Il pratique le droit immobilier, particulièrement le droit de la copropriété et le droit administratif, ainsi que le litige en matière immobilière. Il a plaidé devant tous les tribunaux civils et plusieurs tribunaux administratifs du Québec et s'est rendu à quatre reprises à la Cour suprême du Canada.

- M^e Paradis a représenté un grand nombre de syndicats de copropriétés à travers le Québec. Il a cofondé le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec, région de Québec, dont il est le président. Il publie régulièrement des articles en droit de la copropriété et prononce des conférences sur ce sujet afin de vulgariser les concepts juridiques du droit de la copropriété.
- Il a agi comme expert pour le Barreau au sein du Groupe de travail sur la réforme du *Code civil* en matière de droit de la copropriété et a siégé au Comité consultatif sur la copropriété. Les travaux de ces comités ont donné lieu, en 2019, à l'adoption d'une réforme législative majeure du droit de la copropriété au Québec.
- Il est médiateur et arbitre spécialisé en litige en matière de copropriété et cofondateur du Centre de médiation et d'arbitrage en copropriété, un organisme de règlements alternatifs de conflits qui a reçu un Mérite du Barreau en 2023. Il est impliqué depuis toujours dans des organismes artistiques et culturels de sa région, dont le Club musical de Québec et la Papeterie Saint-Gilles.





L'HONORABLE ROBERT PIDGEON, Ad. E.

Québec

L'honorable Robert Pidgeon a été juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec avant de rejoindre, en 2021, le cabinet Cain Lamarre à titre d'associé-conseil, où il se consacre à son rôle de médiateur dans des dossiers d'envergure, notamment dans les domaines du litige, du droit des personnes et de la famille et du droit municipal.

- M^e Pidgeon a pratiqué pendant près de 20 ans à Gaspé au début de sa carrière. Il a été coroner pour le district judiciaire de Gaspé, maire de Gaspé pendant plus de 11 ans, président de la Chambre de commerce de la ville, président de la Chambre de commerce régionale, préfet de la MRC, et il a siégé au conseil d'administration de l'Union des municipalités jusqu'à sa nomination à la Cour supérieure en 1989. Il a également été juge à la Cour d'appel du Québec (de 1997 à 2001) avant de devenir juge en chef associé.
- Récipiendaire de la Médaille du Barreau du Québec 2023¹, il est reconnu pour son engagement dans l'administration de la justice et l'amélioration de son accès pour les citoyens. Il a aussi participé activement à la réforme des procédures civiles et criminelles.
- Sa contribution la plus importante pour réduire les délais de la justice a été sa collaboration à la mise en place des « conférences de règlement à l'amiable » (CRA). Il a à son actif 1 000 dossiers judiciarisés et non judiciarisés pour lesquels il a agi à titre de médiateur.

¹ Récipiendaire de la Médaille du Barreau 2023, l'honorable Robert Pidgeon devient automatiquement *Avocat émérite*.





M^e SARAH PLAMONDON, Ad. E.

Abitibi-Témiscamingue – Québec

M^e Sarah Plamondon pratique comme avocate de la défense en droit criminel et en protection de la jeunesse à la Cour itinérante au Nunavik depuis 2002. Elle a également exercé pendant quelques années dans les territoires cris Eeyou Istchee.

- M^e Plamondon est une avocate respectée qui inspire confiance tant à ses collègues, à ses adversaires et à la magistrature qu'à ses clients et aux victimes qu'elle interroge. Toujours disponible, elle a à cœur la défense des personnes qu'elle représente, dans le respect de leurs coutumes et traditions. Mentore pour les jeunes juristes dans le Nord, elle est présente à tous moments pour les épauler et répondre à leurs questions.
- Elle travaille d'arrache-pied depuis des années pour faire évoluer le droit des communautés nordiques. Son engagement en tant que membre du Comité directeur pour l'implantation du Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec et pour l'implantation du Programme d'accompagnement justice et santé mentale (2022) en témoigne. Elle collabore à divers comités, notamment au Comité défense/couronne de l'Abitibi et Nord-du-Québec, en plus d'être la représentante des avocates et avocats du Nord-du-Québec au sein de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.
- Elle a contribué à faire avancer la jurisprudence en droit criminel, notamment au regard de l'application des facteurs *Gladue* à la Cour itinérante. Elle a été la première avocate au Québec à plaider un rapport *Gladue*, en 2012, à Salluit. Depuis, elle en a plaidé des centaines. Elle a donné plusieurs formations aux intervenants de la justice; la dernière en date portait justement sur ces facteurs.





M^e NICHOLAS ST-JACQUES, Ad. E.

Montréal

M^e Nicholas St-Jacques pratique le droit criminel, pénal et disciplinaire au sein du Groupe Nourai inc. Il plaide régulièrement devant tous les tribunaux de première instance et d'appel, ainsi que devant les comités de discipline d'ordres professionnels. Il a défendu des clients dans de nombreux procès en matière de crimes économiques et dans plusieurs affaires hautement médiatisées. Au cours des dernières années, il a agi dans neuf dossiers à la Cour suprême du Canada.

- M^e St-Jacques est le récipiendaire de nombreux prix et distinctions : il a notamment reçu le titre de *Rising Star 2022 : Leading Lawyers Under 40* décerné par *Lexpert* et été élu Plaideur de l'année 2019 de moins de 40 ans par *Le Monde Juridique*. Il a également obtenu le prix Michel Proulx 2019 – visant à encourager l'excellence de la relève en droit criminel – de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense ainsi que les prix Gabriel Lapointe 2015 et Robert Sacchittelle 2013 de l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM).
- Il est chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du cours *Activités juridiques appliquées* et fait souvent partie de l'équipe d'entraîneurs pour le Concours interuniversitaire de plaidoirie George A. Gale.
- Il a longtemps fait partie du conseil d'administration de la Société Elizabeth Fry du Québec et est membre du conseil d'administration et vice-président du Projet Innocence Québec, un organisme venant en aide à des personnes croyant avoir été victimes d'une erreur judiciaire.





M^e MARIO WELSH, Ad. E.

Québec

Membre du conseil d'administration de BCF, M^e Mario Welsh a rejoint le cabinet en 2014, où il a agi à titre d'associé responsable du bureau de Québec et membre de l'exécutif jusqu'en 2023. Il est une sommité en droit de la construction et en responsabilité professionnelle, en plus d'avoir piloté de nombreuses actions collectives.

- M^e Welsh figure entre autres aux palmarès du *Canadian Legal Lexpert Directory* et de *The Best Lawyers in Canada*, par lequel il a été reconnu avocat de l'année en droit de la construction en 2013, en 2016 et en 2020. En 2014, il s'est vu décerner le titre de *Fellow* du Collège canadien des avocats en droit de la construction. Il a de plus œuvré dans certains des plus importants recours de l'histoire judiciaire canadienne, dont celui de la pyrrhotite à Trois-Rivières.
- Membre du Comité du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec depuis 2002, il en est le président depuis 2006, en plus de faire partie du Comité de direction de la section de droit de la construction de l'Association du Barreau canadien – division Québec. Il agit également comme arbitre et médiateur. Il a à son actif plus d'une vingtaine de conférences et publications et a contribué à la refonte du *Guide des meilleures pratiques en matière civile*.
- Par ailleurs, tout au long de sa carrière, il s'est impliqué dans différents organismes à vocation tant sociale que sportive, comme la Société de l'arthrite, Synchro Canada et Les Violons du Roy, dont il est président du conseil d'administration depuis 2020.





Tableau d'honneur de
l'excellence
— 2023 —

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son
Tableau d'honneur de l'excellence les étudiants ayant
obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur
groupe pour l'année scolaire 2022-2023.

Présenté en collaboration avec :





M^e XAVIER PLOMTEUX

1^{er} rang ex æquo

Diplômé de l'Université de Montréal, M^e Xavier Plomteux a reçu de nombreuses distinctions au cours de ses études en droit, dont la Médaille de la Faculté, pour avoir terminé premier de sa promotion. Dans le cadre de ses études juridiques, il a notamment été stagiaire à la Cour d'appel du Québec et au sein du groupe des affaires juridiques chez Investissements PSP, en plus d'avoir été assistant de recherche auprès de la professeure Piché, aujourd'hui juge à la Cour supérieure.

Actuellement, il exerce en tant qu'avocat au sein du groupe de fiscalité chez Davies, où il a travaillé deux étés comme étudiant avant d'y effectuer un stage. Il prête assistance à des clients dans divers dossiers fiscaux, notamment en matière de planification fiscale et de résolution de différends avec les autorités fiscales.





M^{me} JULIETTE REGOLI

1^{er} rang ex æquo

À la suite de ses études collégiales au Collège Jean-de-Brébeuf, M^{me} Juliette Regoli a terminé le programme BCL/JD de la Faculté de droit de l'Université McGill, où elle s'est notamment engagée à titre de vice-présidente aux partenariats de l'Association des étudiants et étudiantes en droit. Pendant son parcours universitaire, elle s'est également impliquée au sein de la Clinique d'information juridique à McGill, a travaillé comme assistante de recherche en propriété intellectuelle et effectué un stage à la Cour municipale de Montréal. À l'hiver 2022, elle a participé à un échange étudiant à l'École de droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où elle a reçu une mention d'excellence pour ses résultats scolaires. Elle effectue présentement son stage du Barreau au cabinet Stikeman Elliott.





M^e MARIE-MAUDE LEFEBVRE

2^e rang

Après avoir terminé ses études collégiales en *Techniques juridiques*, M^e Marie-Maude Lefebvre a obtenu en 2022 un baccalauréat en droit en régime coopératif à l'Université de Sherbrooke, où elle s'est vu décerner le Prix d'excellence des Éditions Yvon Blais en rédaction juridique et a figuré au Palmarès du doyen. Au cours de ses études universitaires, M^e Lefebvre a effectué des stages au Bureau de la juge en chef de la Cour du Québec et au sein de l'étude CBL & Associés Avocats. Elle termine actuellement une maîtrise en fiscalité à l'Université de Sherbrooke et souhaite poursuivre sa carrière en fiscalité internationale.





Une signature d'excellence 



Merçi à notre partenaire

MONTPE**TIT**

RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES

SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES



Une signature
d'excellence



Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411 | Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca | www.barreau.qc.ca



Édité en novembre 2023

Barreau **175^e**
du Québec